Journal of French Language Studies (2019), **29**, 373–395
doi:10.1017/S0959269519000085

CAMBRIDGE
UNIVERSITY PRESS

ARTICLE

La polarité de *un tant soit peu*[1]

Roxana Voicu

Email: rxn_voicu@yahoo.com

(Received 10 March 2018; revised 04 February 2019; accepted 07 February 2019)

RESUME

L'article soulève la question de la polarité de la construction *un tant soit peu*, faisant suite à une analyse récente de Spector (2012) qui relève son statut d'item bipolaire. L'analyse menée dans le cadre de la pragmatique lexicale d'Israel (2011) récuse un tel diagnostic. Empruntant à Israel (2011) l'hypothèse selon laquelle les items à polarité se laissent prédire par la conventionnalisation de la valeur argumentative, emphase ou atténuation, l'analyse montre le statut argumentativement sous-spécifié du quantifieur et, conséquemment, son échec à devenir un item à polarité. La diachronie se trouve convoquée à travers un réseau de relations reliant le quantifieur soumis à l'analyse à *si peu que ce soit* et *un peu*. Issue du paradigme de *peu* où elle instancie à l'origine une concessive extensionnelle, la construction intègre par réanalyse le paradigme de *un peu* en raison, entre autres, du sémantisme existentiel que les deux partagent. Le statut argumentativement sous-spécifié de *un tant soit peu* reflète ainsi le comportement de *un peu* auprès de laquelle *un tant soit peu* sert à varier davantage le domaine de quantification.

INTRODUCTION

Une propriété généralement reconnue aux quantifieurs de degré spécialisés dans l'expression de la quantité minimale est d'être des candidats par excellence pour acquérir le statut d'items à polarité négative. Ce statut est signalé par une distribution restreinte aux contextes négatifs, interrogatifs ou conditionnels, réputés légitimer l'occurrence des items en question. L'émergence des items à polarité négative à partir des expressions de la quantité minimale est en fait une prédiction forte avancée dans les études diachroniques suite à la mise au jour de régularités (Hoeksema, 1994). D'où la multitude des travaux cherchant à tirer au clair les mécanismes sémantiques ou pragmatiques qui sous-tendent le phénomène, au risque de faire la part de l'idiosyncrasie dans le lexique lorsque ces prédictions ne se vérifient pas.

Parmi les expressions de la quantité minimale, il y en a une au moins qui se détache nettement des autres et dont les affinités avec les items à polarité

[1]Je tiens à remercier tout particulièrement Madame Sophie Prévost pour l'attention portée à mon travail et pour m'avoir encouragée à rendre, par endroits, mes idées plus claires.

© Cambridge University Press 2019

https://doi.org/10.1017/S0959269519000085 Published online by Cambridge University Press

négative demandent à être éclaircies, ce à quoi la présente analyse s'attache: *tant soit peu*, équivalente de *si peu que ce soit* en diachronie, devenue sa concurrente en synchronie. La construction subit un processus de grammaticalisation pour finir par intégrer la catégorie des quantifieurs. L'ajout de *un* marque l'aboutissement de ce processus à travers lequel, par remotivation, le quantifieur passe du paradigme de *peu* au paradigme de *un peu*. Mon propos est de soulever sous en nouvel angle la question de la polarité de la construction, récemment discutée par Spector (2012) et, plus précisément, de remettre en question le statut d'item bipolaire que l'auteur cité lui prête. En tant qu'item bipolaire, il est censé réunir les propriétés des items à polarité négative faibles et des items à polarité positive, ce qui revient à dire, en simplifiant à l'extrême, qu'il ne peut pas figurer dans les phrases affirmatives ou négatives, sauf cas particuliers où ces dernières sont dans la portée d'un opérateur négatif. A l'instar de Spector (2012), j'aborderai la question de la polarité en synchronie, à une différence près: j'envisage son profil en synchronie comme l'aboutissement d'un processus d'évolution qu'elle poursuit tant à titre individuel qu'à l'intérieur d'un réseau de relations qu'elle entretient avec au moins deux autres: *si peu que ce soit* et *un peu*.

Le dépouillement du corpus Frantext dans lequel les exemples sont puisés, sauf mention contraire, montre que *un tant soit peu* a la distribution d'un quantifieur de degré sous-spécifié (Doetjes, 2004) au sens où il peut se combiner avec un verbe (1), un substantif (2) ou un adjectif (3):

(1) On avait étanché ses blessures de bandages de fortune et on avait tant soit peu restauré son aspect. (M. de Grèce, *La nuit au sérail*, 1982, p. 454)
(2) Si la critique disposait d'un tant soit peu de mémoire culturelle, ce précédent aurait de quoi l'embarrasser. (Genette, *Bardadrac*, 2006, p. 364)
(3) Tout homme (un) tant soit peu intelligent agira de même. (Soutet, 2000, p. 38)

Les références, somme toute éparses, à ce quantifieur ne font pas état d'une différence sémantique significative issue de l'ajout de *un* (Soutet, 2000). Littré se rapporte, quant à lui, à un critère distributionnel pour rendre compte de *un tant soit peu* dans son emploi nominal:

(4) Ne m'en donnez qu'un tant soit peu.

Ce quantifieur marque un degré minimal sur une échelle: "que la quantité que vous imaginez soit aussi petite que possible" (*Petit Robert*). Des données diachroniques seront convoquées pour montrer l'origine commune de *si peu que ce soit* et de *tant soit peu*. Les deux partagent un sémantisme existentiel qui est mis à profit pour expliquer le rattachement de *tant soit peu*, en se grammaticalisant, au paradigme de *un peu* qui possède, à son tour, un sémantisme existentiel. La structure de *tant soit peu* n'est plus transparente en synchronie, son évolution permet pourtant de retracer un phénomène de stratification[2] (Traugott et Dasher, 2004) selon lequel des emplois plus anciens peuvent subsister à côté des emplois grammaticalisés. La première section retrace l'évolution diachronique de

[2]Ce terme reprend le terme anglais *layering* de Traugott et Dasher (2004).

https://doi.org/10.1017/S0959269519000085 Published online by Cambridge University Press

tant soit peu pour montrer que sa dimension scalaire prend sa source dans la concessive extensionnelle. En montrant qu'elle est relayée par *si peu que ce soit*, l'analyse se poursuit par l'étude de leur distribution et de leur affinité avec les contextes non véridiques. La deuxième section exploite le fonctionnement scalaire de ce quantifieur au service de la pragmatique lexicale selon l'hypothèse d'Israel (2011) pour qui la sensibilité à la polarité tient à la codification lexicale de la dimension argumentative susceptible d'exprimer la force expressive des énonciations en termes d'atténuation ou d'emphase. C'est à travers l'échec de la conventionnalisation d'une valeur argumentative particulière que *un tant soit peu* se dérobe à la polarité. Ce faisant, ce quantifieur suit le comportement de *un peu* dont il intègre le paradigme. La troisième section remet en question les arguments de Spector (2012) en faveur du statut bipolaire de *un tant soit peu* sur des critères pragmatiques, plaidant pour une spécialisation dans l'expression de l'atténuation. Cette valeur trouve un accueil particulier dans les contextes épistémiques qui rendent saillant le sens d'incertitude dont le subjonctif se trouve porteur.

1. *TANT SOIT PEU/SI PEU QUE CE SOIT* : DEUX DESTINS À LA DERIVE

Je défendrai dans cette section le statut intrinsèquement scalaire de *tant soit peu* en tant qu'il instancie un patron syntaxique particulier de la concessive qui perdure au fil des siècles au prix de quelques ajustements syntaxiques, comme l'association d'un antécédent indéfini et d'une proposition relative - le lecteur reconnaîtra facilement la structure qui lui est familière: *si peu que ce soit*. Conjointement, je convoque une modélisation selon laquelle la langue est formée de constructions, associations conventionnelles entre une forme et un sens particulier, dans le sillage des grammaires de construction (Goldberg, 1995; Traugott et Trousdale, 2013). L'émergence de *un tant soit peu* comme construction particulière traduit l'apparition d'un nouveau noeud dans un réseau où figurent les quantifieurs de la petite quantité: *si peu que ce soit*, *tant soit peu* et *un peu*. Ce sont les liens entre ces constructions qui façonnent progressivement le profil de *un tant soit peu*, ce qui m'amène à défendre l'hypothèse d'un héritage multiple (Trousdale, 2015).[3]

La construction *tant soit peu* tire son origine d'une structure paratactique où seul le subjonctif suffit à rendre compte de l'expression d'un rapport de subordination. La construction s'est figée sous l'effet de la syntaxe de l'ancien français avec le verbe en seconde position et la non expression du sujet. Ce deuxième paramètre est loin d'être une obligation car la présence de l'adverbe en première position peut entraîner une postposition du sujet pronominal (Prévost, 2011), comme en témoignent (6) et (7). Elle reste vivante en moyen français, époque à laquelle, très probablement, elle s'est grammaticalisée. En effet, les études sur corpus ont montré qu'entre le 13^{e} siècle et le 17^{e} siècle, l'expression du sujet s'est imposée progressivement (Prévost, 2011). En tout état de cause, au 14^{e} siècle, cette construction a une distribution qui recoupe celle de sa continuatrice *si peu que ce soit* comme en témoigne l'exemple (5):

[3]Je remercie l'une des relectrices anonymes de m'avoir orientée sur cette piste.

https://doi.org/10.1017/S0959269519000085 Published online by Cambridge University Press

(5) Le vertueux n'a point de telle rébellion ou peu, le héroyque n'en a tant soit peu et excède en vertu. (Oresme, *Le livre de Ethiques*, 1370)
(6) Il n'y a nul tant soit-il insensé qui ne sache s'il voit ou s'il ne voit pas. (Brués, *Les Dialogues*, 1557)
(7) Ayant trouvé tant peu soit-il d'aspiration, ou fente ou quoi que ce soit, les dites eaux prendront leurs cours devers la partie pendante. (Palissy, *Recepte*, 1563)

L'expression du rapport concessif s'est conservée avec une régularisation du paradigme qui a consisté en un remplacement de *tant* par *si*, qui, lui, est un clitique et doit précéder directement l'adjectif ou l'adverbe. La syntaxe de la concessive se stabilise au 17^{e} siècle sous la forme *si* + adjectif/adverbe suivi de *que* + construction au subjonctif (Gachet, 2014), bien que des tours avec inversion du sujet, donc sans relative, subsistent.[4]

Tant soit peu renvoie à un patron de construction qui n'est plus productif et qui fait l'objet d'une réanalyse. Le processus d'opacification dû à la perte de la structure compositionnelle est suivi par un processus de paradigmatisation, qui enrôle la construction dans le paradigme de *un peu*. L'hypothèse de l'héritage multiple annoncée précédemment comme une piste de recherche prometteuse commence ainsi à prendre forme. *Tant soit peu* possède en diachronie les propriétés que *si peu que ce soit* exhibe en synchronie, avant que son sens ne soit infléchi vers celui de *un peu*. Je réunirai les trois constructions dans un microparadigme, celui des quantifieurs de la quantité faible, à l'intérieur duquel elles instancient autant de sous-schémas. Le niveau supérieur, sur une échelle de généralité, est celui de la structure schématique, auquel correspond l'étiquette de quantifieur. Postuler un tel niveau schématique suppose un travail considérable d'abstraction étant donné l'hétérogénéité compositionnelle de la classe. Il n'en reste pas moins vrai que c'est cette hétérogénéité même qui permet de dégager au moins un fil pour démêler l'écheveau: la tendance qu'ont les phrases à acquérir, en se grammaticalisant, une vocation modalisatrice (Roberts, 2010). L'enjeu de mon analyse sera par la suite de montrer que cette valeur modale façonne son destin (section 2.2).

Je retracerai pour commencer les divers stades d'évolution qui correspondent à autant de changements constructionnels. La capitalisation de ceux-ci amène, à travers l'émergence du quantifieur *un tant soit peu*, la création d'un nouveau noeud dans le réseau, autant dire l'aboutissement d'un processus de constructionnalisation. Un tel processus suppose la prise en compte du contexte, ce en quoi l'approche constructionnelle de la grammaticalisation rejoint d'autres approches (Heine, 2002). Il suffit de mettre en regard les deux pour voir que la constructionnalisation dans l'une recoupe la conventionnalisation dans l'autre (Heine, 2002; Traugott et Dasher, 2004), sanctionnant l'acquisition d'un nouveau sens par la possibilité de coexistence avec le sens source.

Les premières attestations de *tant soit peu* témoignent de la cooccurrence avec une phrase négative, ce qui instaure une affinité avec la négation sous les auspices de laquelle débute la carrière de quantifieur de *tant soit peu*. En étudiant la concession, Soutet (1992) relève la prédilection qu'a la subordonnée (ou protase) à se construire avec une apodose négative, d'où l'affinité avec la

[4]Les tours concessifs à inversion du sujet du type *si grand soit-il* font l'objet de l'analyse de Gachet (2014).

https://doi.org/10.1017/S0959269519000085 Published online by Cambridge University Press

négation précédemment évoquée. Je renvoie en guise d'exemple à l'extrait d'Oresme cité précédemment sous (5).

Le deuxième stade illustre une étape de transition déclenchée par des facteurs sémantico-pragmatiques. Elle entérine le statut de quantifieur acquis par la sémantisation de l'implicature portant sur la petite quantité: 'si faible que soit la quantité, donc très peu'. Soutet (1992) conclut au statut adverbial en se fondant sur sa distribution avec un verbe ou un adverbe. Au 15e siècle, on a la preuve que la construction élargit sa distribution par la possibilité qu'elle acquiert de modifier un substantif:

(8) Tant soit pou d'heur ne puis trouver en ce monde, tout honneur m'eschappe, tout bien me fuit. (Le Fevre Raoul, *L'histoire de Jason*, 1460)

Les traces d'une réanalyse déjà en cours au profit du statut de quantifieur remontent au 14e siècle, lorsque *tant soit peu* figure dans la portée de l'adverbe phrase *non*:

(9) Requis se il scet lettre, dit que non tant soit pou et n'en est nul besoin, car passez sont trois ans qu'il fu prins et emprisonné au chastellet (Anonyme, *Registre criminel du Chatelet*, 1389).

Son profil sémantique préfigure sans trop de surprise celui de la construction qui prendra le relais, *si peu que ce soit*, qui ne trouve guère droit au chapitre dans les études destinées à la série *que ce soit*. J'emprunte à Muller (2009) le principal trait, l'élargissement, suivant lequel *si peu que ce soit* exprime une expansion sans limites du rapport entre le quantifieur (*peu*) et le prédicat. Toute interprétation spécifique se trouve interdite, alors que l'échelle sous-tendue a une orientation qui va vers zéro, comme cela se vérifie en (5) qui se laisse paraphraser par *aucune rébellion*. L'une des caractéristiques pour laquelle *si peu que ce soit* fait bande à part dans le paradigme – *que ce soit* est son aptitude à fonctionner comme modalisateur d'énonciation, trait que la construction partage avec *tant soit peu*. Soutet (1992) fournit une explication très fine de ce comportement en considérant que la protase relève de la temporalité du dire alors que l'apodose relève de celle du dit. Il prête à la protase une dimension métalinguistique qui a l'avantage de justifier l'invariabilité de la forme de subjonctif par l'insertion dans le présent de la parole. Je reviendrai sur ce point dans la section 2.3.

Ayant acquis par implicature le sens de quantité faible, la construction connaît au 15e siècle un élargissement de sa distribution quittant les seuls contextes de la négation et intégrant aussi les structures hypothétiques:

(10) Disans les uns aux autres publiquement que se l'empereur eust tant soit peu tardé (Antoine de la Salle, *Saintré*, 1456)

La troisième étape conduit à une rupture avec le sens antérieur, rendue visible par l'aptitude de la construction à figurer dans les contextes affirmatifs:

(11) Sa nourrice le deshabillant, luy tire tant soit peu un cheveu. (Jean Héroad, *Histoire particulière*, 1605)

https://doi.org/10.1017/S0959269519000085 Published online by Cambridge University Press

La dernière étape marque la conventionnalisation de ce nouveau sens par l'ajout de *un*, qui fait basculer la construction du paradigme de *peu* dans celui de *un peu*, marquant, à la différence de ce dernier, un degré minimal. Les premières attestations que j'ai pu relever datent du 17e siècle, le phénomène se poursuivant jusqu'à nos jours:

(12) Il est vraiy que ma taille est un tant soit peu trape. (Scarron, *Le gardien*, 1655, p. 24)
(13) Ton sermon me paraît un tant soit peu brutal. (Regnard, *Le joueur*, 1697, p. 134)

Je me contente pour l'instant d'attirer l'attention sur la prédilection de la construction *un tant soit peu* pour les contextes évaluatifs, tout en différant son explication, de nature pragmatique, à la section 2.2, dans laquelle j'envisagerai la concurrence entre celle-ci et *un peu*. Après avoir brossé à grands traits les étapes de l'évolution, j'aborde dans la section suivante la question de la polarité, à la lumière de la parenté sémantique avec *si peu que ce soit*, avant de dégager l'évolution de *tant soit peu*, telle qu'elle se reflète dans leurs distributions respectives.

1.1. Les contextes non véridiques

C'est en français classique que les deux constructions connaissent une distribution en tous points semblable dans des contextes non véridiques, qui ont en commun une possible interprétation totale ou partielle du référent dans le non-réel. L'affinité avec ce type de contexte se trouve prédite par l'emploi du subjonctif, qui traduit l'incertitude épistémique quant à l'existence du référent (Giannakidou, 2001, 2013), qu'il accompagne une relative (*si peu que ce soit*) ou non (*tant soit peu)*. En l'occurrence, les deux constructions renvoient à un degré minimal sans contrepartie référentielle.

La véridicité est à comprendre en termes de disponibilité d'une implication de vérité. Ce critère permet d'opposer aux opérateurs véridiques (qui permettent de préserver la vérité de la proposition qu'ils ont dans leur portée) les contextes non véridiques auxquels correspondent les modalités d'énonciation non assertives, ce à quoi on ajoute le futur, les phrases habituelles[5], le domaine des quantifieurs universels:

(14) Quiconque sait tant soit peu de géométrie ne peut manquer de la trouver. (Baillet, *La vie de Monsieur Descartes*, 1691, p. 371)
(15) Critiquez tant soit peu Claire et Ferdinand sera furieux. (Duhamel, *Chronique des Pasquier*, 1934, p. 174)
(16) Mais agissez à votre temps car nous serions désolés de vous déranger tant soit peu… même impatients. (Mallarmé, *Correspondance*, 1879, p. 122)
(17) Aucune couleur locale tant soit peu définie ne qualifiât précisément le décor. (Leiris, *La règle du jeu*, 1948, p. 136)

[5]L'habitualité renvoie à une récurrence régulière d'événements ; sur le rapport de celle-ci à la généricité voir Boneh et Doron 2008.

https://doi.org/10.1017/S0959269519000085 Published online by Cambridge University Press

Un sous-ensemble de ceux-ci est représenté par les opérateurs anti-véridiques, dont la négation et *sans*: ceux-ci entraînent la fausseté de la proposition qu'ils ont dans leur portée. Sachant que les contextes non véridiques légitiment les items à polarité négative, l'étude du comportement des deux constructions permettra de tirer au clair leur statut. L'affinité de *si peu que ce soit* avec les contextes non véridiques a déjà été relevée par Muller (1991), à travers la présence de la construction dans le domaine d'un opérateur négatif (18) et la compatibilité avec *sans*:

(18) Je refuse/*j'accepte d'avoir si peu que ce soit affaire à lui. (Muller, 1991: 58)
(19) Sans être si peu que ce soit intéressé, il s'intéressait à vous. (Mauriac, *Aimer de Gaulle*, 1978, p. 492)

Le rattachement de *si peu que ce soit* aux items à polarité négative, tel que l'envisage Muller (1991), risque pourtant d'être trop hâtif au regard des occurrences qui ne relèvent pas de cette la distribution. Il en va ainsi de la présence du quantifieur dans la phrase affirmative, où il renvoie à une indétermination quantitative, avec une orientation vers l'extrémité de l'échelle:

(20) Il y a des moments où l'on éprouve si peu que ce soit le tourment qui fait la grandeur d'un Jouffroy. (Barrès, *Mes cahiers*, 1907, p. 97)

La lecture existentielle que révèle (20) rend possible l'emploi de *si peu que ce soit* comme item à polarité négative. *Si peu que ce soit* partage l'aptitude de la série *que ce soit* à figurer dans les contextes positifs et négatifs avec la convocation, dans la portée de la négation, de la seule quantité nulle. Si l'indéfini peut recevoir une extension à l'ensemble du domaine, comme cela sera montré dans la section suivante, c'est grâce à la négation qui déclenche un renversement de l'échelle. Une telle modélisation exploite le fonctionnement de l'implication sur une échelle pragmatique censée ordonner des propositions de telle façon que, dans un contexte non véridique, celles qui sont situées en bas de l'échelle impliquent celles qui sont situées en haut. Par sa nature scalaire, *si peu que ce soit* se place nettement en retrait auprès des constructions concessives en *que ce soit*. Je soutiendrai que, si la construction intègre tout naturellement le paradigme de *un peu*, c'est grâce à son sémantisme existentiel, qui sert de catalyseur. Une étape nécessaire avant d'entamer la question de la polarité de *tant soit peu* est la discussion du sémantisme scalaire des quantifieurs qui codifient intrinsèquement, dans les cas qui font l'objet de la présente étude, une valeur minimale sur l'échelle quantitative.

1.2. Si peu que ce soit/tant soit peu: deux opérateurs sur l'échelle quantitative

Le sémantisme propre à la concessive scalaire fonde le statut d'opérateur scalaire de *tant soit peu* et *si peu que ce soit* sur une échelle de la quantité où ils marquent la borne minimale. La spécificité de la concessive scalaire consiste en ce qu'elle ne se borne plus à nier un rapport d'implication entre deux propositions (Bien que q,p), mais renvoie à une proposition qui « aurait permis de vérifier la relation

https://doi.org/10.1017/S0959269519000085 Published online by Cambridge University Press

d'implication, la proposition la plus favorable appelée q maxi » (Soutet, 2008: 120) paraphrasable en l'occurrence par « même dans le cas où la quantité est vérifiée dans son degré le plus bas ». Mon analyse s'appuiera provisoirement sur *si peu que ce soit*, dans le but de dégager les propriétés que la construction partage avec *tant soit peu*. Correspondant à un patron de construction productif de la concessive scalaire, *si peu que ce soit* illustre un cas de stratification constructionnelle. L'autonomie qu'elle revendique en tant que concessive enchâssée peut s'oblitérer au profit du statut de quantifieur placé entre l'auxiliaire et le participe passé (22):

(21) Ils nous apprennent toujours quelque chose, si peu que ce soit, et on ne leur apprend jamais rien. (Renard, *Journal*, 1910, p. 841)
(22) Jamais, de près ou de loin, je n'ai si peu que ce soit approuvé, défendu le terrorisme. (Mauriac, *L'oncle Marcel*, 1988, p. 285)

Un prolongement de son fonctionnement de quantifieur transparaît en tant que régime d'une préposition:

(23) J'aime l'homme qui s'élève, de si peu que ce soit. (Larbaud, *A.O. Barnabooth, ses oeuvres complètes*, 1913, p. 328)

Seul l'emploi comme quantifieur issu de la grammaticalisation de la concessive sera discuté dans ce qui suit. Exprimant une quantité minimale, *si peu que ce soit* renvoie implicitement à un ensemble ordonné de propositions modélisable sur une échelle quantitative. Une échelle d'éléments est pragmatiquement associée à un schéma propositionnel R(x) si l'on considère que pour deux éléments de l'échelle x1 et x2, où x2 est situé plus haut que x1, R(x2) implique R(x1) (Horn, 2001: 231). Soit une échelle censée hiérarchiser les dysfonctionnements psychiques ((24), ci-dessous) où être *fou* implique être *dérangé*. La négation renverse la direction du rapport d'implication si bien que *Il n'est pas dérangé* implique *Il n'est pas fou*:

(24) Il n'est pas fou, ni même si peu que ce soit dérangé.

La construction exhibe une orientation scalaire qui tend vers zéro, typique des items à polarité négative parmi lesquels elle renvoie à une classe sémantique aux contours bien nets, celle des minimiseurs. Bolinger (1972), le premier à cerner cette classe, teste l'appartenance d'un item à celle-ci par son aptitude à exprimer une quantité zéro dans la portée de la négation comme dans *Il n'a pas la moindre idée* qui équivaut à *Il n'a aucune idée*. La distribution des minimiseurs recouvre les contextes non véridiques dont la spécificité est d'inverser la direction des inférences. L'élément minimal auquel ils renvoient est dépourvu de valeur référentielle et ne devient visible qu'à travers les inférences qu'il déclenche. La phrase négative reste un contexte exemplaire du fonctionnement des minimiseurs. En effet, le renversement est dans ce cas particulièrement évident dans la mesure où la validité d'une proposition 'non p' située en bas de l'échelle implique la validité de toutes les propositions situées au-dessus (Israel, 2011: 60). Deux tests, repris

https://doi.org/10.1017/S0959269519000085 Published online by Cambridge University Press

à Homer (2012), vérifient régulièrement le statut de minimiseur d'un item. Ceux-ci seront transférés à *tant soit peu*:

-*tant soit peu* est ouvertement associé à *même*:

(25) Enfin les stocks indispensables pour alimenter, même tant soit peu, les foyers domestiques ne pourront être constitués. (De Gaulle, *Mémoires*, 1959, p. 541)
(26) Ne voyez-vous pas qu'un homme, même tant soit peu sage, ne se piquerait pas qu'un crocheteur l'eût injurié? (Cyrano de Bergerac, *Les Estats et empires de la Lune*, 1655, p. 96)

J'emprunte à Israel (1995) l'interprétation de ce test qui consiste à mettre en rapport cette valeur quantitative minimale avec une valeur argumentative. A l'instar du constituant focalisé par *même*, qui représente l'élément le moins probable, donc le plus informatif, ces minimiseurs codifient un élément scalaire, celui qui a le moins de probabilité de satisfaire un schéma propositionnel, et dont la valeur prédicative est informative au plus haut degré.

-l'orientation négative dans les questions rhétoriques:

(27) Penses-tu qu'après beaucoup d'efforts on puisse transformer, si peu que ce soit, la destinée d'un homme? (Mauriac, *Le mystère Frontenac*, 1933, p. 192)

Alors que les questions se dérobent à la condition de scalarité, le doute qu'elles expriment est susceptible de renverser une échelle (Israel, 2011):

(28) Le père de l'oubli dessous cette onde noirePourrait-il conserver tant soit peu de mémoire? (Corneille, *Mélite*, 1633, p. 68)

Ce sont pourtant les contextes affirmatifs déclenchés par implication qui permettent de tester les vertus explicatives de ce formidable mécanisme théorique régi par la pragmatique. Cela suppose d'opérer un déplacement de l'analyse du niveau logique au niveau énonciatif à travers les effets illocutoires. Hormis les questions rhétoriques, les factifs sont un cas typique. Leur interprétation consiste à faire remarquer que, même s'ils présupposent la vérité de la phrase enchâssée, le renversement de l'échelle est rendu possible dès que l'on considère que, si l'on est désolé d'une petite quantité, on l'est encore plus d'une grande quantité:

(29) Je m'écarte. Désolé de la gêner, si peu que ce soit. (Eaubonne, *L'indicateur du réseau*, 1980, p. 227)

Tant soit peu survit sporadiquement jusqu'au 20^{e} siècle, concurrencé par *un tant soit peu*, qui finit par le supplanter, tout en altérant le profil de la construction. Si l'approche diachronique revendique une continuité entre *tant soit peu* et *un tant soit peu*, celle-ci est rythmée par des micro-changements. Les différents stades d'évolution que connait la construction seront exploités sur le plan argumentatif.

https://doi.org/10.1017/S0959269519000085 Published online by Cambridge University Press

2. LES RESSORTS PRAGMATIQUES DE LA POLARITÉ

La sensibilité à la polarité est liée au sémantisme scalaire, notamment à l'aptitude à déclencher des inférences sur deux échelles associées aux dimensions quantitative et argumentative, qu'un item est susceptible de codifier. Je reprendrai à Israel (2011) l'hypothèse selon laquelle seuls les cas où les deux valeurs se trouvent conjointement conventionnalisées engendrent des items à polarité. Prototypiquement, les minimiseurs, qui marquent l'extrémité basse d'une échelle, présentent en contrepartie une valeur argumentative haute, définie en termes d'emphase. Si *tant soit peu* correspond à ce profil avec son sens d'origine, *un tant soit peu* est argumentativement sous-spécifié, ce qui l'empêche de devenir un item à polarité. Il sera montré qu'*un tant soit peu* rejoint une classe plus large de constructions qui, tout en exprimant une quantité minimale sur une échelle, sont argumentativement sous-spécifiées de par leur aptitude à exprimer l'emphase et l'atténuation.

2.1. La valeur argumentative sous-spécifiée

J'adopterai la position d'Israel (2011), pour qui la charge argumentative reconnue aux lexèmes est issue de la valeur rhétorique associée à l'énonciation, par un processus de déplacement typique de la métonymie. Le fonctionnement argumentativement ambivalent de *tant soit peu* et *si peu que ce soit* ouvrant alternativement sur l'atténuation ou l'emphase est calculable par implicature à partir des deux sous-maximes associées à la Maxime de quantité (Grice, 1975). L'emphase aussi bien que l'atténuation s'attachent au contenu posé de l'énoncé tel qu'il se laisse décrire par les implications logiques qu'il déclenche par rapport à une norme: une proposition p est plus forte qu'une proposition n si est seulement si p implique unilatéralement n. La notion de force empruntée à Israel (2011) permet de définir l'énonciation en termes argumentatifs: une énonciation emphatique présente un contenu comme étant plus fort ou plus significatif que la proposition alternative qui aurait pu être prononcée et, inversement, les énonciations à visée atténuatrice présentent un contenu comme étant plus faible.

L'affinité de *tant soit peu* avec les contextes à renversement d'échelle, déjà relevée dans la section 1.1,. semble montrer que la construction *tant soit peu* a commencé sa carrière avec un emploi emphatique:

(30) Le vertueux n'a point de telle rébellion ou peu, le héroyque n'en a tant soit peu et excède en vertu. (Oresme, *Le Livre de Ethiques*, 1370, p. 364)

L'emploi de *tant soit peu* en (30) sert à renforcer la négation selon le comportement typique des minimiseurs: le héroyque n'en a pas du tout (de rébellion). Parmi les contextes qui favorisent ce fonctionnement emphatique, Israel (2011) recense les structures comparatives qui se prêtent moins à accueillir les atténuateurs dans la mesure où elles servent à rehausser le contraste entre deux propositions. Or, conformément à l'hypothèse défendue, l'ajout de *un* est censé faire basculer la construction dans la catégorie des atténuateurs. Elle peut cependant se construire avec ces

https://doi.org/10.1017/S0959269519000085 Published online by Cambridge University Press

structures comparatives, ce que l'on peut tenir pour une grammaticalisation en cours:

(31) Dionée est si prudente et si honorable qu'elle aimerait mieux voir périr ses enfants devant ses yeux que de les voir forligner un tant soit peu de l'éclyptique de l'honneur. (Camus, *Palombe ou la femme honnorable*, 1625, p. 262)

Les traces d'une grammaticalisation de *tant soit peu* à l'oeuvre au 17e siècle sont repérables dans son fonctionnement scalaire ainsi que dans sa distribution. Alors que sa nature scalaire lui impose de se combiner avec un item graduel, il arrive que l'argument de degré de celui-ci soit déjà saturé à travers le comparatif. La présence de *tant soit peu* dans l'antécédent d'une conditionnelle, contexte propre en soi à renverser une échelle d'inférences, favorise une lecture emphatique de *tant soit peu*:

(32) C'est que, si j'avais tant soit peu moins de passion pour vous, vous seriez l'homme du monde qui me feriez le plus de dépit. (Voiture, *Lettres*, 1648, p. 509)

Ce fonctionnement particulier exploite, selon Israel (2006), la deuxième maxime de quantité[6] ('Que votre contribution ne contienne pas plus d'information qu'il n'est requis') pour se voir associer l'implicature « plus que p ».

2.2. Un tant soit peu concurrent de un peu

L'absence de conventionnalisation de la valeur emphatique ou atténuatrice explique la mise en échec du statut d'item à polarité de *un tant soit peu*. La plasticité remarquable de ce quantifieur résulte d'une négociation serrée des rapports entre sémantique et pragmatique, telle qu'elle apparait dans le calcul des implicatures. La brèche vers l'atténuation, ouverte par l'ajout de *un*, n'exclut pas la possibilité qu'a l'énonciation d'acquérir une lecture litotique lorsqu'un contexte non véridique renverse la direction des inférences sur l'échelle associée. Par ailleurs, l'existence d'un prédicat graduel est une contrainte qui peut être levée, mais je n'entreprendrai pas dans cette section l'inventaire des contraintes pesant sur l'élément modifié, qui fera l'objet de la section 2.3. Mon objectif dans cette section est double: décrire le comportement de *un peu*, que je prends comme repère pour cerner celui de *un tant soit peu*; défendre l'hypothèse que, à la différence de son proche parent, le rôle de *un tant soit peu* est de contourner

[6]Horn (1984) réduit les maximes de conversation de Grice à deux, correspondant aux deux forces qui, selon Zipf, président à la communication: le principe Q, correspondant au principe d'économie de l'auditeur, est censé combattre l'ambiguïté en ouvrant vers une diversification de l'expression selon les messages à communiquer – il est mis en rapport avec la première maxime de quantité; le principe R du mot anglais *relevance* renvoyant au principe d'économie du locuteur (ou le principe du moindre effort) conduit à la simplification dont l'aspect outrancier serait l'emploi d'un seul vocable à sens indifférencié – son corrélat est la deuxième maxime de quantité considérée comme apparentée à la maxime de pertinence.

https://doi.org/10.1017/S0959269519000085 Published online by Cambridge University Press

l'implicature qui, dans le cas de *un peu*, sert à dériver une lecture litotique (dire moins pour comprendre plus ou, dans les termes précédemment employés, l'emphase). Cette lecture litotique intègre par conventionnalisation, lors de l'emploi de *un peu*, la description sémantique et peut être spontanément convoquée par l'interlocuteur comme un raccourci de sens.

Comme cela a été suggéré précédemment, l'interprétation existentielle permet à *tant soit peu* de sortir du paradigme de *peu* pour intégrer le paradigme de *un peu* sous la forme d'*un tant soit peu*. Le rôle de ce dernier est de varier davantage le domaine de la quantité circonscrit par *un peu* à l'instar de *un tout petit peu, un tantinet, légèrement*. Cette différence de degré est évidente lorsque deux opérateurs sont co-occurrents:

(33) Nous ne pensions qu'à leur rendre la vie un peu plus facile, un tant soit peu plus facile. (Oldenbourg, *Visages d'un autoportrait*, 1977, p. 362)

Corblin et Vlachou (2011) rattachent *un peu* aux quantifieurs existentiels et suivent de cette manière l'analyse de Ducrot (2003), dans la mesure où ce quantifieur pose « l'existence, la non-vacuité de l'ensemble d'intersection ». La valeur d'atténuation est engendrée par implicature conversationnelle à partir de la première sous-maxime de quantité stipulant que la contribution du locuteur doit être aussi informative qu'il est requis. Ducrot (2003) parle à ce propos de la loi d'exhaustivité: « un peu seulement », « pas beaucoup » (2003: 197) avec la mention que *un peu* rejoint par cet effet de sens particulier la signification de *peu*. Le fait de poser une quantité sans la limiter explique l'occurrence de *un peu* dans les contextes qui renversent l'échelle et où *beaucoup* intègre le paradigme de *un peu*. Pragmatiquement, « le domaine de variation de la quantité peut être déformé » (Corblin et Vlachou, 2011), comme Ducrot (2003) l'a déjà montré, en obtenant les effets de sens d'atténuation (34) et d'emphase (35)[7]:

(34) Il a un peu d'argent, il en a même beaucoup.
(35) Si j'ai un peu de temps libre, je ferai ce voyage. (Ducrot, 2003: 196)

Un peu, qui n'est pas un item sensible à la polarité, entraîne tout naturellement dans son sillage *un tant soit peu*, dont le comportement se trouve prédit par sa nature argumentativement sous-déterminée.

La première occurrence de la construction *un tant soit peu* relevée dans Frantext remonte au 16^{e} siècle et illustre sa distribution dans le domaine nominal en tant que déterminant du nom ((37) plus bas)). L'étude de la distribution de cette construction rend compte de son évolution diachronique: à la différence de *peu* - intégrant les constructions *tant soit peu/si peu que ce soit* - qui n'impose pas de restrictions sémantiques particulières sur le nom, *un peu* sélectionne les noms non comptables. Il en va de même pour *un tant soit peu* en (37), en revanche *tant soit peu* n'exclut pas la compatibilité avec les noms comptables (36):

[7]Ducrot (2003) parle dans ce cas de loi de la litote.

https://doi.org/10.1017/S0959269519000085 Published online by Cambridge University Press

(36) (… et que) tant soit peu de lumières, avec plus de bonne foi suffisent pour détruire. (Gérard, *Le Comte de Valmont*, 1775, p. 271)
(37) et eulx etsantz doulx venin d'amytie/ /n'ont peu donner par honneste pitie un tant soit peu de trefve à mes tourmentz. (Scève, *Délie*, 1554, p.149)

Le parallélisme de la construction *un tant soit peu* avec *un peu* se reflète dans les contraintes de distribution qu'elles partagent dans le domaine adjectival. Ces contraintes s'éclairent par une symétrie avec *peu* fondée sur une polarisation sémantique des adjectifs qu'ils déterminent: alors que *peu* modifie un adjectif de sens positif, *un peu* modifie un adjectif de sens négatif - *peu intelligent/un peu sot* (Martin, 1969). Leur fonctionnement scalaire et les mécanismes rhétoriques qui s'y greffent - l'atténuation et l'emphase - expliquent les restrictions sémantiques que les deux quantifieurs de degré font peser sur les adjectifs. En raison de leur fonctionnement pragmatique équivalent qui leur permet d'assurer dans le contexte approprié les fonctions rhétoriques d'emphase et d'atténuation, les deux quantifieurs ressortissent à deux échelles différentes. Ducrot l'a montré à partir d'une analyse sémantique fondée sur la différence entre le posé et le présupposé, concluant que *peu* relève de la catégorie de la limitation, à l'instar des différents types de négation, alors qu'*un peu* relève de la catégorie de la position comme l'affirmation et les différents types de renforcements. En poursuivant la piste pragmatique, on est conduits à relever les contraintes sociales qui légitiment leur distribution et qui relèvent de la théorie de la politesse. La compatibilité avec les adjectifs à valeur négative s'explique dans ce cas par le besoin de ne pas porter atteinte à la face de l'autre. D'où la présence d'*un tant soit peu* dans les contextes modaux d'atténuation d'un jugement négatif où il fait pendant à *un peu*. J'avance l'hypothèse d'une spécialisation de sens de *un tant soit peu* qui serait déterminée par des facteurs pragmatiques.

On reconnaît à *un peu* le rôle d'atténuateur (Ducrot, 1995); pourtant son fonctionnement pragmatique brouille à tel point les pistes que la lecture litotique en arrive à se conventionnaliser ou, plus précisément, l'implicature conversationnelle qui sert à la dériver devient une convention pragmatique. Dire à propos de quelqu'un qu'il est un peu vaniteux n'exclut pas qu'il soit même très vaniteux. En tant qu'implicature conversationnelle, cette dernière peut être annulée: *il est un peu vaniteux, mais pas très vaniteux*. J'emprunte à Horn (1989) la notion de conventionnalisation de l'implicature qui, par sémantisation, s'attache au sens lexical en produisant une lecture litotique par raccourci. Horn (1989) envisage ce mécanisme dans un contexte négatif où le degré supérieur d'un prédicat positif est nié comme dans *Il n'est pas très modeste* pour signifier *Il est assez vaniteux*. Force est de remarquer que le même mécanisme permet aux prédicats négatifs, malgré l'atténuation que le modifieur de degré opère sur le plan de ce qui est dit, de surenchérir sur la même propriété, comme contenu implicite. Cette virtualité que *un peu* possède en propre se trouve pourtant annulée dans le cas de *un tant soit peu*, qui dénote un degré situé vers l'extrémité basse de l'échelle. C'est la raison pour laquelle j'ai du mal à accepter l'enchaînement suivant: *?? Il est un tant soit peu vaniteux et même très vaniteux*. En faisant reculer la limite

https://doi.org/10.1017/S0959269519000085 Published online by Cambridge University Press

inférieure, on ouvre un écart d'autant plus difficile à couvrir pour rejoindre la limite supérieure:

(38) Vous dites que le gaillard est un tant soit peu vaniteux. (Flaubert, 1850, p. 92)

L'orientation argumentative n'est pas bien nette dans l'exemple précédent; c'est pourquoi je prendrai le parti de manipuler un autre exemple qui traite de l'attitude envers l'embonpoint chez les garçons, à la différence de l'embonpoint chez les filles. Le premier pose l'existence de l'embonpoint tout en acceptant une variation du domaine vers le degré supérieur conduisant à la conclusion que ce n'est pas problématique. En insérant *un tant soit peu*, cette variation de la quantité est exclue dans le deuxième. Concrètement, l'atténuation dans le deuxième exemple n'appuie pas la force de la conclusion, le degré minimal d'une propriété n'est pas susceptible de choquer, même s'il s'agit de choquer moins que chez les filles:

(39) Je trouve qu'un garçon un peu enveloppé, ça choque moins. (Google)
(40) ?? Je trouve qu'un garçon un tant soit peu enveloppé, ça choque moins.

Les procédés d'atténuation peuvent agir en série: on trouve ainsi en tandem la négation d'un degré supérieur pour un prédicat positif et l'affirmation d'un degré minimal pour un prédicat négatif:

(41) Elle joignait à cette altération le malheur de n'aimer pas trop le plaisir des autres et d'être un tant soit peu envieuse: voilà son caractère. (Caylus, *Féeries nouvelles*, 1741, p. 405)

La conception systémique d'un réseau à l'intérieur duquel *un tant soit peu* se spécialise dans l'expression de l'atténuation me permet de ménager une place à une construction habituellement reléguée au musée des curiosités de la langue. Si l'utilisation de cette structure se poursuit au-delà du 18^{e} siècle jusqu'à l'époque contemporaine, elle garde néanmoins un air archaïque. Ce phénomène illustre la stratification (*layering*) qui permet la coexistence d'un sens source et d'un sens cible dans la même forme. En se dégageant des contextes non véridiques, *tant soit peu* acquiert un sens nouveau sans changer de forme pour autant dans un premier temps. On trouve au 20^{e} siècle des occurrences sans *un*:

(42) Cette figure métaphorique un tant soit peu forcée signifie qu'à défaut de prendre sa voix pour celle d'un autre, on s'abandonnerait (…) (Des Forêts, *Ostinato*, 1997, p. 205)
(43) L'ensemble de ces mêmes notes, elles m'ont paru tant soit peu grêles, un rien pueriles, bref, elles m'ont déçu. (Du Bos, *Journal*, 1925, p. 305)

La discussion précédente sur l'atténuation s'appuie sur une conception de la sémantique lexicale investie par la pragmatique. Elle fait peser sur le prédicat modifié une condition de scalarité à laquelle se dérobent néanmoins certains emplois de *un tant soit peu*. La construction suit en cela le comportement de *un*

https://doi.org/10.1017/S0959269519000085 Published online by Cambridge University Press

peu tout en sortant du cadre où la polarité est légitimée. Les prédicats non gradables ne sont pas les seuls à être invoqués. Cette même caractéristique est partagée par les prédicats gradables à condition que l'argument de degré soit déjà saturé par un comparatif, comme cela a été montré précédemment.

2.3. Scalarité et types d'échelle

Seront discutées dans cette section les exceptions à la contrainte de gradualité pesant sur le prédicat modifié, qui limitent l'emploi de l'opérateur scalaire ou bien bloquent celui-ci. Le premier cas de figure concerne la restriction d'emploi aux atténuations au détriment de la lecture emphatique. Van der Wouden (2004: 218) a relevé l'inaptitude des prédicats non graduels à revêtir une lecture de litote, dont on a cependant montré qu'elle est légitimée dans les contextes non véridiques. Ces prédicats, dont un échantillon est illustré ci-après – qu'il s'agisse d'adjectifs qui lexicalisent l'extrémité d'une échelle tels *surhumain*, *extraordinaire* ou d'adjectifs relationnels (*académique*, *militaire*) – éclairent pourtant le fonctionnement de l'atténuation sous une lumière nouvelle:

(44) Ma fille aussi est tant soit peu extraordinaire. Elle a des moments terribles, la pauvre enfant ! (Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*, 1848, p. 570)
(45) N'oublie tout de même pas que je suis médecin, si peu que ce soit. (Romains, *Quand le navire*, 1929, p. 480)
(46) (…) ma prédilection pour les opéras de Verdi (baroques en ce sens qu'une ardeur volcanique s'associe miraculeusement à une architecture tant soit peu académique) (Leiris, *La règle du jeu*, 1966, p. 231)

La compatibilité de *un peu* avec les prédicats non graduels bloque son emploi comme modifieur de degré au profit d'une valeur modale. L'analyse rejoint sur ce point la conclusion de Leeman et Vaguer (2010), qui rattachent *un peu* à deux paradigmes, selon que la lecture est celle d'un adverbe intensif – ou, j'ajouterai, quantitatif – (*beaucoup*, *énormément*, *modérément*) ou celle d'un adverbe de complétude (*un peu*, *tout à fait*, *absolument*). Cette dernière correspond, selon ces auteurs, à « un adverbe d'énonciation dont la fonction métalinguistique consiste à modaliser un dire en le présentant comme une évaluation approximative » (2010: 4). Cette valeur modale sera revendiquée pour les exemples (44)-(46) qui portent sur le contenu prédicatif, dont elle fait varier le paramètre de la précision. Prise au sens pragmatique, cette dernière notion traduit, à des degrés variables, la responsabilité du locuteur par rapport à son énonciation. L'imprécision selon l'acception de Caffi (2007: 98) – « stratégie de diminution ou mise à couvert de la responsabilité du locuteur par rapport à son énonciation »[8] – est pour notre propos l'une des formes que revêt l'atténuation. Le marquage explicite de la prise en charge se réalise en revanche par l'adverbe de complétude *tout à fait:*

(47) Pour être tout à fait un bon médecin, il faut aussi pouvoir être un contemplatif. (Martin du Gard, *Les Thibaut*, 1940, p. 991)

[8]Ma traduction.

https://doi.org/10.1017/S0959269519000085 Published online by Cambridge University Press

Il faut noter que, tout comme *un peu*, *si peu que ce soit* et *tant soit peu* acceptent la position détachée, censée apporter « une précision après coup » (Leeman et Vaguer, 2010:4)[9]:

(48) Mais écartez-vous, tant soit peu, car nous devons nous entretenir. (Claudel, *La ville*, 1893, p. 393)

Cette valeur de modalisation l'emporte sur la valeur de modifieur de degré dans l'exemple suivant, qui ordonne sur une échelle trois adjectifs dont le plus fort, argumentativement, est introduit par *même*. Je considérerai que *un tant soit peu* ne renvoie pas ici à un degré minimal de la qualité, mais traduit les précautions que prend le locuteur avant d'attribuer une propriété négative, c'est-à-dire qu'il n'est pas tout à fait bébête:

(49) C'est de plus léché et mignard, c'est même, pour tout dire, un tant soit peu « bébête ». (Huysmans, *L'art moderne*, 1883)

Un tant soit peu emboîte ainsi le pas à *presque* qui, lui, exclut en principe la combinaison avec les prédicats à échelle ouverte, interdiction qui se voit lever contextuellement en supposant de partitionner le domaine de l'adjectif, par exemple entre « être inquiet » et « ne pas être inquiet », comme dans l'exemple suivant:

(50) J'ai reconnu mon père au dernier rang, l'air sérieux, presque inquiet. (Ernaux, *La place*, 1983, p. 23)

Je ne conclurai pas cette section avant de discuter la parenté de la construction avec les particules énonciatives ou les adverbes d'énonciation. Leeman et Vaguer (2010) soulèvent cette question pour *un peu*; je montrerai, comme je l'ai annoncé précédemment, que l'origine phrastique de *un tant soit peu* le rend particulièrement apte à porter sur le dire, ce qui lui prête une vocation énonciative. Comme les adverbes d'énonciation, *un tant soit peu* ne peut pas faire l'objet d'une question en *oui/non*, non rhétorique. En prenant le contre-pied de la démarche habituelle, je suivrai son comportement dans les questions rhétoriques. Si *un peu* y entre tout naturellement en (51), obligeant le locuteur à se rendre à l'évidence d'un amour qui se confirme, et même au degré maximal, *un tant sois peu* est, à mon sens, moins naturel en (52). Une tentative de rendre l'emploi plus naturel serait, si mon intuition est bonne, d'utiliser le conditionnel (53):

(51) Au fond, ne suis-je pas un peu amoureuse de lui?
(52) ?? Au fond, ne suis-je pas un tant soit peu amoureuse de lui?
(53) Au fond, ne serais-je pas un tant soit peu amoureuse de lui?

[9]La position détachée ne préjuge pas de sa valeur, elle dévoile pourtant un couplage préférentiel avec *beaucoup* plutôt qu'avec *très*, comme cela a déjà été remarqué par Gaatone (2007): Il en est consolé, un peu. Et embarrassé, beaucoup.

https://doi.org/10.1017/S0959269519000085 Published online by Cambridge University Press

Il convient donc d'observer l'utilisation de *un tant soit peu* dans les contextes qui comportent une composante épistémique, d'incertitude. Parmi ceux-ci, l'évaluation traduit une attitude particulière du locuteur qui attribue une qualité à un objet sans opérer une catégorisation qui impliquerait une simple reconnaissance de la qualité que l'objet possède en lui-même. D'ailleurs le verbe *trouver*, qui figure dans le test proposé par Kerbrat-Orecchioni (1980) pour identifier les adjectifs subjectifs, intègre la même échelle pragmatique que être *sûr* selon Ducrot (1980), d'où la notion d'hésitation qu'il utilise pour caractériser *trouver*. On relèvera, dans la foulée, la multitude des contextes épistémiques dans lesquels figure *un tant soit peu* (*avoir l'air, paraître*, la portée de l'adverbe *peut-être*):

(54) M. Ligneul le trouvait un tant soit peu grossier, mais était fasciné par son aplomb cocasse. (Drieu la Rochelle, Rêveuse *bourgeoisie*, 1937, p. 15)
(55) On ne trouve de ces incidents que dans les romans et on ne les croit pas possibles. Peut-être celui-ci a-t-il été un tant soit peu arrangé. (Las Cases, *Le Mémorial*, 1823, p.155)

Une observation s'impose à partir des exemples précédents: *un tant soit peu* apparaît bel et bien dans des phrases affirmatives où il modifie des adjectifs, attribut ou épithète. Le moment est venu d'aborder un exemple sur lequel Spector (2012) s'appuie pour soutenir l'inaptitude de *un tant soit peu* à figurer dans les contextes affirmatifs:

(56) Ce livre est (*un tant soit peu) abîmé.

J'établirai pour commencer un parallélisme entre la phrase précédente et sa variante avec *si peu que ce soit* à la place de *un tant soit peu*. Je rappelle que *si peu que ce soit* se comporte comme un item à polarité ayant le sens d'une quantité nulle dans la portée de la négation, il peut également être incident à une phrase. C'est à ce dernier emploi que je m'intéresse dans ce qui suit. L'incompatibilité de *un tant soit* peu avec *abîmé* en (56) résulte du fait qu'il possède dans le contexte une valeur de catégorisation; l'emploi de *abîmé* peut être rendu grammatical lorsque le contexte dénote la création d'information, quelle qu'en soit la source, l'autrui ou les sens:

(57) ?? Ce livre est abîmé, si peu que ce soit.
(58) Le daim m'a l'air un tant soit peu abîmé sur le dessus, mais cela n'est peut-être dû qu'à la qualité de l'image.[10] (Google)
(59) Vous dites que ce livre est abîmé, si peu que ce soit./Vous dites que ce livre est un tant soit peu abîmé.

Les contextes évidentiels favorisent l'emploi de *un tant soit peu*; d'ailleurs, on aura reconnu à travers la notion de création d'information précédemment employée la définition de l'évidentialité. Aux contextes évaluatifs, qui posent le locuteur comme source d'information – dont il a été montré précédemment

[10]Cet exemple m'a été signalé par l'une des relectrices anonymes, ce dont je tiens à la remercier.

https://doi.org/10.1017/S0959269519000085 Published online by Cambridge University Press

qu'ils favorisent l'emploi de *un tant soit peu* –, il convient ainsi d'ajouter les contextes où la fiabilité de l'information est l'enjeu véritable.

3. *UN TANT SOIT PEU*: UN ITEM BIPOLAIRE?

J'envisagerai avant de conclure l'hypothèse du statut bipolaire de *un tant soit peu* pour finalement l'écarter, dans la mesure où les faits linguistiques ne l'appuient pas. Cette piste est explorée par Spector (2012) à la suite des recherches menées par Van der Wouden (2004). L'hypothèse de l'existence des items bipolaires est censée surmonter les problèmes de classification que soulève la distribution complémentaire, tacitement assumée par beaucoup, entre les items à polarité positive et les items à polarité négative. L'introduction d'une granularité plus fine dans la classification ménage ainsi une place aux items vérifiant conjointement les caractéristiques propres aux termes à polarité négative faible et aux termes à polarité positive faible. Sémantiquement, ces contextes communs se laissent caractériser par la monotonie décroissante,[11] propriété mentionnée dans la présente analyse en tant que contexte qui renverse l'échelle d'inférences. L'existence de contextes qui, tout en légitimant les items à polarité négative, se prêtent à accueillir les items à polarité positive – l'antécédent d'une conditionnelle et le restricteur des quantifieurs universels – est censée appuyer, selon Spector (2012), une telle hypothèse. Puisqu'il faut que les contextes qui légitiment les items à polarité négative n'empêchent pas la légitimation des items à polarité positive, l'enjeu concerne en dernière instance la compatibilité de *un tant soit peu* avec la négation et, comme cela a été déjà montré, elle n'est pas exclue. Ce qui ressort de l'analyse des sections précédentes, c'est que l'emploi d'*un tant soit peu* est légitimé en dehors des contextes à monotonie décroissante. Son emploi illustre une aptitude plus générale des atténuateurs, déjà évoquée, dont le rôle est de minimiser ce qui est dit mais qui « souvent engendrent une implicature selon laquelle le locuteur laisse entendre plus.[12] (Israel, 2006: 10). Ouvrir la brèche pour *un tant soit peu* est en tout état de cause lourd de conséquences car le quantifieur entraîne dans son sillage *un peu* qui connaît un comportement semblable mais qui n'est cependant pas un item à polarité.

La suite reprendra les arguments de Spector (2012) pour appuyer le statut bipolaire de *un tant soit peu*:

1-en tant qu'item à polarité négative, il doit être interprété dans le domaine d'un item à monotonie décroissante. En tant que tel, *un tant soit peu* serait donc inapte à figurer dans les contextes affirmatifs. Spector (2012) met ainsi l'agrammaticalité de (60) sur le compte d'un problème de légitimation:

(60) *Ce livre est un tant soit peu abîmé. (Spector, 2012)

[11]J'emprunte à Israel (2011 : 215) la définition d'un contexte à monotonie décroissante : Etant donné un contexte T et les expressions linguistiques x, y telles que la dénotation de x est un sous-ensemble de la dénotation de y, T est monotone décroissant si et seulement si la proposition exprimée par T [y] implique la proposition exprimée par T[x] : Mookie rarely drinks milk. → Mookie rarely drinks skim milk.

[12]Ma traduction.

https://doi.org/10.1017/S0959269519000085 Published online by Cambridge University Press

Les exemples où *un tant soit peu* se trouve dans une phrase affirmative ne manquent pourtant pas, comme je l'ai montré précédemment. Pour rendre justice à l'intuition de Spector (2012) concernant l'agrammaticalité de son exemple, j'avancerai que le critère pertinent est la dichotomie catégorisation/évaluation. Un rapprochement est ainsi à faire avec l'analyse de Ducrot (1980) sur le sémantisme de *trouver*: « il faut que l'affirmation soit présentée comme l'attribution originelle d'une certaine qualité à un certain objet et ne serve pas seulement à signaler que l'objet se trouve être possesseur de cette qualité » (1980: 80). J'ai tenté de montrer dans la section précédente qu'un contexte ouvertement épistémique rétablit la grammaticalité de (60). En cause, la présence du subjonctif dans *un tant soit peu*, inséparable d'un sens de virtualité, d'incertitude épistémique. D'une manière générale, les contextes évaluatifs abondent dans mon corpus:

(61) Si vous aimez les nouvelles, je puis vous en raconter une toute fraîche, un tant soit peu bizarre. (Musset, *Articles publiés*, 1831, p. 53)

2 - *Un tant soit peu* n'est pas légitimé dans le domaine de la négation, corollaire de son statut d'item à polarité positive:

(62) *Ce livre n'est pas un tant soit peu abîmé. (Spector, 2012)

J'avancerai que la raison de l'incongruité de la négation est à chercher dans le dispositif pragmatique au service duquel *un tant soit peu* se trouve. Je reviendrai pour cela à un exemple comme (38) où *un tant soit peu* modifie la prédication être *vaniteux*. J'ai proposé, pour cet exemple, que la vocation du modifieur est l'atténuation, ce qui suppose l'emploi d'un prédicat négatif qui est ainsi modifié. Si l'on employait la négation, on forcerait une lecture emphatique, qui va à l'encontre de la nature de la construction. Il faut noter la compatibilité avec les contextes anti-additifs qui, avec les contextes à monotonie décroissante, sont typiques des items à polarité négative faible, qu'il s'agisse de *tant soit peu* ou *un tant soit peu*, avec quelques siècles de distance:

(63) Nul ne vit le ciel s'entrouvrir un tant soit peu. (Lanzmann, *La horde d'or*, 1994, p. 182)
(64) Nul n'oze tant soit peu /Regarder leur visage estincelant de feu. (Montchrestien, *Les Lacènes ou la constance*, 1601, p. 114)

3 - négation extérieure à la proposition:

(65) Outre que je ne crois pas que ces horreurs de l'imagination humaine puissent jamais passer dans une âme un peu instruite et tant soit peu droite pour des douceurs de la vie. (Abbé Michel de Pure, *La Prétieuse*, 1658, p. 64)

Je n'ai rien à redire concernant ce critère. L'exemple (65) exhibe une propriété régulièrement relevée pour les verbes à montée de la négation: la négation dans la phrase matrice légitime l'occurrence des items à polarité négative dans la phrase complément (Israel, 2011: 241). Cette distribution particulière recoupe les

https://doi.org/10.1017/S0959269519000085 Published online by Cambridge University Press

contextes à monotonie décroissante ayant la particularité de renverser l'échelle associée aux adjectifs *instruite* et *droite*, autrement dit, il s'agit d'une lecture emphatique qui rassemble *un peu* et *tant soit peu* du fait d'une similarité de fonctionnement.

4 - il est légitimé dans la restriction d'un quantifieur universel et dans l'antécédent d'une conditionnelle:

(66) Tout éducateur un tant soit peu digne de ce nom se doit d'inventer des fautes. (Goldschmidt, *La traversée des fleuves*, 1999, p. 150)

La compatibilité de *un tant soit peu* avec les contextes à monotonie décroissante n'est pas une surprise à la lumière de la lecture emphatique que la construction est susceptible de revêtir, comme cela a été montré précédemment. A part ce contexte particulier, j'en relèverai quelques-uns dont la fortune n'est pas également assurée à travers les siècles:

(67) *Sans*: il réduisit en poudre tous ceux qui étaient autour de luy sans que jamais il eust tant soit peu de crainte (Garasse, *La doctrine curieuse*, 1623, p. 981)
(68) *Avant que*: Avant que mon ardeur décroisse tant soit peu/J'aime bien qu'en amour un chacun me résiste (Mairet, *Chryséide et Arimand*, 1639, p. 56)
(69) L'antécédent d'une conditionnelle: Si on avait un tant soit peu de sincérité, ce qu'on se dégoûterait d'être si détestable. (Guérin, *L'apprenti*, 1946, p. 251)

Cette distribution différente de *tant soit peu*/*un tant soit peu* ne fait que jalonner les étapes de la grammaticalisation esquissée dans la section 1.[13] La compatibilité de *un tant soit peu* avec ces contextes qui renversent les échelles est à rapprocher du comportement de *un peu*. Martin (1969) relève ainsi les seuls cas où la construction n'a pas valeur d'atténuation et, conséquemment, où la restriction concernant la cooccurrence avec les mots à connotation négative est levée.

4. CONCLUSION

La dimension diachronique éclaire sous une lumière nouvelle le comportement de *un tant soit peu* en français moderne. Le processus de grammaticalisation révèle son origine comme item à polarité négative ayant un rôle d'emphase avant qu'il ne subisse un glissement sémantique au profit du rôle d'atténuateur. La notion d'héritage multiple (Trousdale, 2015) m'a permis de cerner son profil à travers la comparaison avec deux autres constructions dont celle-ci hérite, *si peu que ce soit* et *un peu*. La réanalyse et l'analogie ont joué de concert, l'une par la perte de la compositionnalité, l'autre par la paradigmatisation qui rattache la construction au paradigme de *un peu*. A l'encontre de Spector (2012), je ne vois pas de difficulté à ce que la construction figure dans les contextes affirmatifs à condition toutefois que sa vocation d'atténuation ne soit pas contrariée. Je parlerai uniquement dans ce cas

[13]Sur la distribution de *tant soit peu/un tant soit peu/un peu* dans les contexts non véridiques voir le tableau inséré à la fin de l'article.

https://doi.org/10.1017/S0959269519000085 Published online by Cambridge University Press

d'une restriction d'emploi due à la présence du subjonctif qui ramène, à la manière d'un gène récessif, le sens d'incertitude épistémique ou de virtualité. On comprend que celui-ci devienne saillant dans les contextes évaluatifs et épistémiques en général. D'ailleurs, la valeur modale d'atténuation l'emporte largement, comme en témoigne la combinaison avec les prédicats négatifs.

C'est justement cette valeur d'atténuation qui m'amène en premier lieu à remettre en question le statut bipolaire de la construction. Car, d'une manière générale, les items qui permettent une lecture d'atténuation acquièrent une lecture d'emphase dans le contexte approprié. Or *un tant soit peu* est susceptible des deux lectures. La prédiction d'Israel (2011) selon laquelle l'absence de

Tableau 1. *Tant soit peu/un tant soit peu/un peu* dans les contextes non véridiques

négation	(…) ce qui néanmoins ne me semble aucunement renversé non pas même tant soit peu affaibli (…) (Descartes, *Méditations*, 1661) Je ne sais si la façon dont je parle actuellement ne se sent pas un peu du ton qu'elle prend. (Condillac, 1803) *sur la difficulté d'avoir *un tant soit peu* avec la négation, voir section 3)
Peut-être	Peut-être celui-ci a-t-il été un tant soit peu arrangé. (Las Cases, *Mémorial*, 1823) Peut-être cela est-il un peu brillant pour être porté dans une école. (Nerval, *Voyage*, 1851) Vous avez, je n'en doute pas, ressenti une sorte de joie étrange, peut-être égoïste tant soit peu. (Sand, *Consuelo*, 1843)
Injonctive	Critiquez tant soit peu Claire et Fredinand sera furieux. (Duhamel, Chronique, 1934) Demandez un peu à la tour Eiffel d'en faire autant. (Tesnière, *Eléments*, 1965). Patientons encore un peu et tout ira bien. (force est de remarquer le système hypothétique en parataxe)
Interrogation	Est-il concevable d'y accéder tant soit peu à travers ces images, peut malgré les images (Garat, *Pense*, 2010) Pourquoi ne prendrais-je pas un tant soit peu de ton soleil? (Michelet, *L'insecte*, 1827) N'est-il pas cependant un peu exagéré de poser une telle affirmation? (Leprince-Ringuet, *Des atomes*, 1957)
Protase d'un système hypothétique	Si vous avez eu tant soit peu d'amour pour votre père, persuadez Camille. (Garat, *Pense*, 2010) Si je le trafique un tant soit peu, il fera un bon petit lot comme n'importe quoi. (Giono, *Bonheur*, 1957) Si je tarde un peu, ne m'en veux pas, je promets que je reviendrai. (Lévy, *L'étrange voyage*, 2011)
Restriction d'un quantifieur universel	Toutes ces idées sont banales pour quiconque a tant soit peu médité sur Darwin. (Henry, *Antinomies*, 1896) Quiconque est un peu au courant des choses linguistiques, sait assez qu'il n'est guère d'entreprise plus périlleuse. (Vendyès, *Préface*, 1914) Tous les amateurs un tant soit peu informés savent en quels traits relativement définissables consiste l'allure si singulière de cet autodidacte. (Genette, *Bardadrac*, 2006)

https://doi.org/10.1017/S0959269519000085 Published online by Cambridge University Press

conventionnalisation d'une lecture atténuatrice ou emphatique bloque l'émergence des items à polarité se trouve ainsi confirmée.

Sources des exemples:

Petit Robert (ressource électronique)
Dictionnaire du Moyen Français www.atilf.fr/dmf/
Frantext http://www.frantext.fr/

BIBLIOGRAPHIE

Bolinger, D. (1972). *Degree Words*. The Hague: Mouton De Gruyter.

Boneh, N. et Doron, E. (2008). Deux concepts d'habitualité. *Recherches Linguistiques de Vincennes*, **37**: 113–138.

Caffi, C. (2007). *Mitigation. Studies in Pragmatics 4*. Amsterdam: Elsevier.

Caudal, P. et David, N. (2005). Types of degrees and types of event structures. In: C. Maienborn et A. Wöllstein (eds), *Event Arguments: Foundations and Applications*. Tübingen: Niemeyer, pp. 277–300.

Corblin, F. et Vlachou, E. (2011). *Peu* et *un peu*. Comparaison français-grec. *Déterminants et inférences: quantification, comparaison et argumentation* URL: http://determinants.free.fr/textesatelierjuin11/PeuEVFC.pdf, consulté le 1.02.2015.

Doetjes, J. (2004). Degree quantifiers. In: F. Corblin et H. de Swart (éds), *Handbook of French Semantics*. Stanford: Center for the Study of Language and Information, pp. 83–98.

Ducrot, O. (1980). Je trouve que. *Les mots du discours*. Paris: Les Editions de Minuit, pp. 57–91.

Ducrot, O. (1995). Les modifieurs déréalisants. *Journal of Pragmatics*, **24**: 145–165.

Ducrot, O. (2003 [1991]). *Peu et un peu. Dire et ne pas dire*. Paris: Hermann, Editeurs de science et des arts, pp. 190–220.

Gaatone, D. (2007). Les marqueurs d'intensité et les locutions verbales: quelques réflexions. *Travaux de linguistique*, **55**: 93–105.

Gachet, F. (2014). Les concessives du type *Si grand soit-il*. Hypothèses diachroniques. URL: http://www.shs-conferences.org/articles/shsconf/pdf/2014/05/shsconf_cmlf14_01237.pdf, consulté le 2. 02. 2015.

Giannakidou, A. (2001). Varieties of polarity items and the (non)veridicality hypothesis. In: J. Hoeksema, H. Rullmann, et alii (eds), *Perspectives on negation and polarity items*. Amsterdam: John Benjamins, pp. 99–129.

Giannakidou, A. (2013). Non-veridicality, evaluation, and event actualization: evidence from the subjunctive in relative clauses. URL: https://pdfs.semanticscholar.org/554e/efc3d3ecf99c31d92a33ec524ed81087df19.pdf consulté le 10 janvier 2018.

Goldberg, A. (1995). *Constructions. A Construction Grammar Approach to Argument Structure*. Chicago: University of Chicago Press.

Heine, B. (2002). On the role of context in grammaticalization. In: I. Fischer et G. Diewald (eds), *New Reflections in Grammaticalization*. Amsterdam: John Benjamins, pp. 83–103.

Hoeksema, J. (1994). On the grammaticalization of negative polarity items. *Proceedings of the Twentieth Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society*, pp. 273–282.

Homer, V. (2012). Domains of polarity. *Journal of Semantics*, https://147d293d-a-62cb3a1a-s-sites.googlegroups.com/site/vincenthomer/publications/ consulté le 4.02.2015.

Horn, L. (1984). Toward a new taxonomy for pragmatic inference: Q-based and R-based implicature. In: D. Schiffrin (ed.), *Meaning, Form and Use in Context: Linguistic Applications*. Georgetown: Georgetown University Press, pp. 11–42.

Horn, L. (2001 [1989]). *A Natural History of Negation*. Stanford: University CSLI Publications.

Israel, M. (2006). Saying less and meaning less. In: B. Birner et G. Ward (eds), *Drawing the Boundaries of Meaning: Neo-Gricean Studies in Pragmatics and Semantics in Honor of Laurence Horn*. Amsterdam: John Benjamins, pp. 143–162.

Israel, M. (2011). *The Grammar of Polarity. Pragmatics, Sensitivity and the Logic of Scales*. Cambridge: Cambridge University Press.

https://doi.org/10.1017/S0959269519000085 Published online by Cambridge University Press

Leeman, D. et Vaguer, C. (2010). L'adverbe *un peu* comme modalisateur linguistique. In: T. Nakamura, E. Laporte, et al. (eds), *Les tables. La grammaire du français par le menu. Mélanges en hommage à Christian Leclère*, Cahiers du Cental 6, Louvain-la-Neuve: Presses Universitaires de Louvain, pp. 219–227.

Martin, R. (1969). Analyse sémantique du mot *peu*. *Langue Française*, **4**: 75–87.

Muller, C. (2009). Une cartographie des indéfinis free-choice du français. *Syntaxe et Sémantique*, **10**: 65–78.

Muller, C. (1991). *La négation en français. Syntaxe, sémantique et éléments de comparaison avec les autres langues romanes*. Genève: Librairie Droz.

Prévost, S. (2011). Expression et position du sujet pronominal du 12^{e} au 14^{e} siècle: une approche quantitative. *Linguistics*. Lyon: Ecole Normale Supérieure de Lyon.

Roberts, I. (2010). Grammaticalization, the clausal hierarchy and semantic bleaching. In: E. Traugott et G. Trousdale (eds), *Gradience, Gradualness and Grammaticalization*, Amsterdam: John Benjamins, pp. 45–75.

Soutet, O. (1992). *La concession dans la phrase complexe, des origines au XVIe siècle*. Genève: Droz.

Soutet, O. (2000). *Le subjonctif en français*. Paris: Editions Ophrys.

Soutet, O. (2008). Des concessives extensionnelles aux concessives simples. *Linx*, **59***:* 115–132.

Spector, B. (2012). Being simultaneously an NPI and a PPI: a bipolar item in French. *Snippets*, URL: http://www.ledonline.it/snippets/allegati/snippets25008.pdf, consulté le 16 mai 2015.

Traugott, E. et Dasher, R. (2004). *Regularity in Semantic Change*. Cambridge: Cambridge University Press.

Traugott, E. et Trousdale, G. (2013). *Constructionalization and Constructional Changes*. Oxford: Oxford University Press.

Trousdale, G. (2015). Multiple inheritance and constructional change. In: H. De Smet, L. Ghesquière et F. Van de Velde (eds), *On Multiple Source Constructions in Language Change*, Amsterdam: John Benjamins, pp. 19–42.

Van der Wouden, T. (1995). Litotes and downward monotonicity. In: H. Wansing (ed.), *Negation: A Topic in Focus*. Berlin: Mouton/de Gruyter, pp. 145–176.

Van der Wouden, T. (2004 [1997]). *Negative Contexts. Collocation, Polarity and Multiple Negation*. London: Routledge.

Cite this article: Voicu R (2019). La polarité de *un tant soit peu*. *Journal of French Language Studies* **29**, 373–395. https://doi.org/10.1017/S0959269519000085

https://doi.org/10.1017/S0959269519000085 Published online by Cambridge University Press